

A.5. ÉTAT DES LIEUX DE MA CLASSE : “TO DO LIST” ENSEIGNANT

Déjà pris en compte		À prendre en compte prochainement
Aménagements pédagogiques : pour devenir un élève de la classe		
	Lui faire visiter l'école et les espaces de la classe pour qu'il se repère.	
	Lui présenter les personnes de l'école et du périscolaire (nom et fonction).	
	Lui présenter le matériel avec lequel il travaillera.	
	Lui construire un emploi du temps pour qu'il se repère dans le temps scolaire.	
	Valoriser l'élève (pays d'origine, langue maternelle, etc..) lors d'une activité de découverte du monde.	
	Constituer un répertoire des notions et du lexique (Sous-main, porte-vues, cahier outil)	
	Lui donner des outils pour exprimer ses besoins (dés des émotions, flashcards pour exprimer ses besoins physiologiques : aller aux toilettes, avoir soif, se sentir mal...)	
	Lui concevoir un fichier de travail en autonomie, ou un espace dans la classe avec des ateliers à faire en autonomie (puzzles, livres, jeux, ...)	
	L'aider à distinguer les différentes disciplines de la journée (pictogrammes des disciplines, programme affiché dans la classe).	
	Lui donner une responsabilité dans la classe.	
Aménagements pédagogiques : pour les apprentissages scolaires		
	Prévoir la place de l'élève, devant et près de la source sonore.	
	Être conscient des contraintes associées (fatigue, lenteur, surcharge) : accepter de différer le travail.	
	Oraliser et aider à la compréhension de toutes les consignes écrites, y compris évaluations si nécessaire.	
	Accepter que l'élève ait recours à une médiation dans sa langue d'origine (avec un pair, un enseignant, un traducteur, ...)	
	Écrire les consignes orales (référents consignes, mots-clés)	
	Utiliser un lecteur enregistreur pour certaines activités orales (poésies, dictées à l'adulte).	
	Permettre l'utilisation de l'ordinateur, d'une tablette, de logiciels ...	
	Quand c'est possible, proposer à l'élève des versions sonores de certains documents (poésies, albums, lectures suivies)	
	Encourager un tutorat formalisé et contractualisé (nom de l'élève volontaire et types de tâches autorisées (Cf charte du tuteur).	
	Associer l'élève à un élève en réussite en le plaçant à côté de lui et en autorisant des échanges actifs.	
	Donner des photocopies de traces écrites dans les cahiers/classeurs.	
	Donner à l'avance le lexique de la séance suivante.	
	Si l'enfant est lecteur dans sa langue, l'autoriser à annoter les supports dans sa langue.	
	Proposer des activités de libération de la parole : activités ludiques, jeux de rôle, mise en situation.	
Adapter l'évaluation		
	Évaluer régulièrement les progrès à l'oral, pour encourager les réussites.	
	Alléger ou individualiser les évaluations de façon à limiter l'écrit.	
	Proposer à l'élève de refaire son évaluation à la maison.	
	Permettre à l'élève d'accéder à ses cahiers/manuels lors des évaluations.	
	Mettre en place une évaluation positive qui présente uniquement les réussites.	

Source : <http://eana-efiv.circo39.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/16/2015/10/Avenant-PPRE.pdf>